

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. MAUS, V^{te} B. DE JONGHE ET CUMONT.

1892

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1892

DES MONNAIES
DE
PHILIPPE DE SAINT-POL,
COMTE DE LIGNY ET DE SAINT-POL,
COMME RUWAARD ET COMME DUC DE BRABANT,
A PROPOS
DE QUELQUES PIÈCES INÉDITES FRAPPÉES A LOUVAIN PAR CE PRINCE.

PLANCHE IX.

Philippe de Saint-Pol, fils d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, tué à Azincourt, et de Jeanne de Luxembourg, comtesse de Saint-Pol, naquit en 1404. Il hérita, en 1407, les comtés de Ligny et de Saint-Pol, de sa mère.

Son frère aîné, le faible duc Jean IV, devint duc de Brabant et de Limbourg, à la mort de leur père, et épousa la célèbre Jacqueline de Bavière.

Le débonnaire Jean IV, incapable de gouverner par lui-même, fut obligé, par les États, de mander son frère Philippe, qui vivait à Paris, et de le nommer, en 1420, gouverneur du pays de Brabant, avec le titre de ruwaard.

Philippe, après avoir soumis le Hainaut et apaisé les désordres de Bruxelles, partit pour

l'Italie avec l'intention de visiter la Terre-Sainte. La guerre, déclarée par le sultan au roi de Chypre, le décida à rester à Rome.

Il succéda à Jean IV, le 17 avril 1427, et mourut le 4 août 1430, au moment où il allait épouser Yolande, fille de Louis d'Anjou, roi de Sicile.

Philippe de Saint-Pol frappa, pendant qu'il était régent du duché de Brabant, des doubles gros, des gros et des demi-gros sur lesquels il se qualifie de : *Philippus Brabantie comes Linei et Sancti Pauli*. Le revers de ces pièces porte : *Moneta Philippi Brabantie* et une légende religieuse. Elles sont copiées du *drieland* et de ses fractions, monnaies si connues du duc Jean IV, et ont été restituées au Brabant, d'une manière indiscutable, par feu de Coster. (V. *Revue belge de numismatique*, 1854, p. 182.) Elles furent frappées à Waelhem, apanage personnel de Philippe de Saint-Pol. Le savant Hermand les avait d'ailleurs toujours refusées à l'Artois, à cause de leur style purement brabançon.

Le regretté de Coster avait, dans le même article, attribué au susdit atelier de Waelhem, une plaque ou double gros aux deux écus surmontés d'un heaume, portant d'un côté : *Philippus Brabantie, comes Linei et Sancti Pauli* et de l'autre : *Moneta nova comitis Linei et Sancti Pauli*. Notre excellent ami et confrère, M. Alphonse de Witte, a, dans un remarquable article, publié dans la *Revue numismatique* de Paris (année 1890, p. 71), donné définitivement cette dernière pièce à l'atelier

de Ruminghem, situé dans l'Artois. Cette nouvelle attribution semble incontestable, l'atelier de Ruminghem ayant frappé des deniers appartenant au même système. De plus, la monnaie en question portant en entier : *Moneta nova comitis Linei et Sancti Pauli*, n'a rien à voir avec le duché de Brabant.

Nous arrivons maintenant aux monnaies frappées par Philippe de Saint-Pol, en qualité de duc de Brabant.

Feu l'archiviste Frédéric Verachter, ancien bibliothécaire de la ville d'Anvers, a publié, en 1840, un livre intitulé : *Documents pour servir à l'histoire monétaire des Pays-Bas*. Cet ouvrage, qui renferme un grand nombre de renseignements précieux, contient un article sur les monnaies de Philippe de Saint-Pol, frappées à Louvain.

Nous voyons, dans cet article, que ce ne fut que le 26 août 1429, plus de deux ans après son avènement au trône ducal, que le duc Philippe ordonna, pour la première fois, de battre monnaie à son nom.

Verachter nous donne aussi les comptes du maître particulier de la monnaie de Louvain à cette époque, pièces qui sont conservées dans les archives de l'ancienne chambre des comptes à Bruxelles.

Il y est parlé, entre autres monnaies non décrites par le savant archiviste, du *peter d'or*. Cette rarissime monnaie, dont il a été frappé 68,500 exem-

plaires du 10 mai au 4 octobre 1430, (et 73,000, après la mort de Philippe de Saint-Pol, du 27 octobre 1430 au 19 mars 1431), existe au cabinet des médailles de Paris et a été publiée par notre savant ami, M. Alphonse de Witte, dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique* (année 1887, p. 531). Le même compte, en parlant du *demi-peter d'or* dont la frappe avait été ordonnée dans la commission délivrée au maître monnayeur, dit qu'il n'en a pas été frappé.

Un autre compte cite un denier d'argent nommé *double labaye*, denier au type du *drieland* de Jean IV. Le document en question décrit parfaitement cette dernière monnaie. Nous avons eu la chance d'en trouver un exemplaire. Il en a été frappé 33,600 pièces, du 15 septembre 1429 au 31 janvier 1430.

En voici la description :

1. *Droit*. Deux écussons inclinés, l'un écartelé aux lions de Brabant et de Limbourg, l'autre de Bourgogne-Brabant; le tout sur une épicycloïde à lobes terminés par des fleurs de lis; un lis dans l'angle de jonction des deux écussons.

Légende. ✠ PHS : DVX : BRABTONNIE : ET : LIMBURGIE.

Rev. Croix pattée cantonnée de deux lis et des lions de Brabant-Limbourg.

Légende intérieure. ✠ MONETA : FEA : LOVTONNIE.

Légende extérieure. † SIT & ROMEN & DOMINI & BENEICTVM.

Denier d'argent dit double labaye. Pl. IX, n° 1.

Le compte ne parle pas du *labaye*, quoique la frappe en ait été également ordonnée.

L'atelier de Louvain, comme nous le verrons plus loin, continua à battre monnaie aux armes et au nom de Philippe de Saint-Pol, pendant les premiers temps du règne de Philippe-le-Bon. Le compte de cette fabrication est donné par Verachter. Il n'y est pas question du *double labaye* et du *labaye*.

Le compte, dont nous avons parlé en premier lieu, fait aussi mention du demi et du quart de peter d'argent. Nous avons eu la bonne fortune de retrouver ces deux curieuses pièces.

Nous y joignons le peter d'argent cité, dans le compte en question, comme n'ayant pas été ouvré, quoique la frappe en eût été ordonnée. Il en résulte que le peter d'argent n'a pas été forgé du temps de Philippe de Saint-Pol. Il faut cependant admettre que les coins en ont été gravés, puisque le compte de la fabrication des monnaies aux armes et au nom de Philippe de Saint-Pol, après sa mort, fabrication ordonnée, le 27 octobre 1430, par Philippe-le-Bon, et qui dura du 27 octobre 1430 au 19 mars 1431, dit expressément qu'il en fut forgé 133,346 pendant ce laps de temps.

La fabrication entière, aux anciens coins, devait durer, à moins d'une ordonnance contraire, jusqu'à ce que les nouveaux fers fussent forgés.

Voici la description du *peter d'argent* et de ses fractions :

2. *Droit*. Saint Pierre nimbé à mi-corps, tenant de la main droite un livre et de la main gauche une clef. Devant le saint : l'écusson écartelé de Bourgogne-Brabant, écusson dont le bas coupe la légende.

Légende. ✠ PHS : DI : GRAT : DX . — .
BRAB : Z : LIMBV.

Rev. Croix pattée fleuronée à ses extrémités.

Légende. ✠ PAX : XPI : MATHEW : SEM-
PER : NOBISCVM.

Peter d'argent.

Pl IX, n° 2.

3. *Droit*. Même type.

Légende. La même, sauf LIMB au lieu de LIMBV.

Rev. Même type.

Légende. ✠ PAX : XPI : MATHEW : SEMP
: NOBISCVM.

Demi-peter d'argent.

Pl. IX, n° 3.

4. Demi-peter d'autres coins. Le saint du droit et la croix du revers sont de dimensions plus grandes.

Pl. IX, n° 4.

Il a été frappé 72,666 demi-peters du 10 mai au 4 octobre 1430.

5. *Droit*. Même type.

Légende. ✠ PHS : DI : G : DX · — BRAB
: Z : L.

Rev. Croix pattée.

Légende. ✠ PAX : XPI : MATI : SEMP
: NO.

Il en a été frappé 23,253 exemplaires du 10 mai
au 4 octobre 1430.

Quart de pèter d'argent.

Pl. IX, n° 5.

Les cinq pièces décrites dans cet article font
partie de notre collection.

Voilà donc la numismatique du règne de Phi-
lippe de Saint-Pol plus que doublée depuis que le
livre du savant van der Chijs a vu le jour. Ce seul
exemple montre à l'évidence combien cet ouvrage
est devenu incomplet. Notre confrère et ami,
M. Alphonse de Witte, travaille avec ardeur à l'his-
toire numismatique du duché de Brabant jusqu'à
nos jours. Personne n'est plus à même de mener
à bonne fin une entreprise aussi utile que considé-
rable, et nous attendons avec confiance le résultat
de son travail.

V^{te} B. DE JONGHE.



1



4



2



5



3

